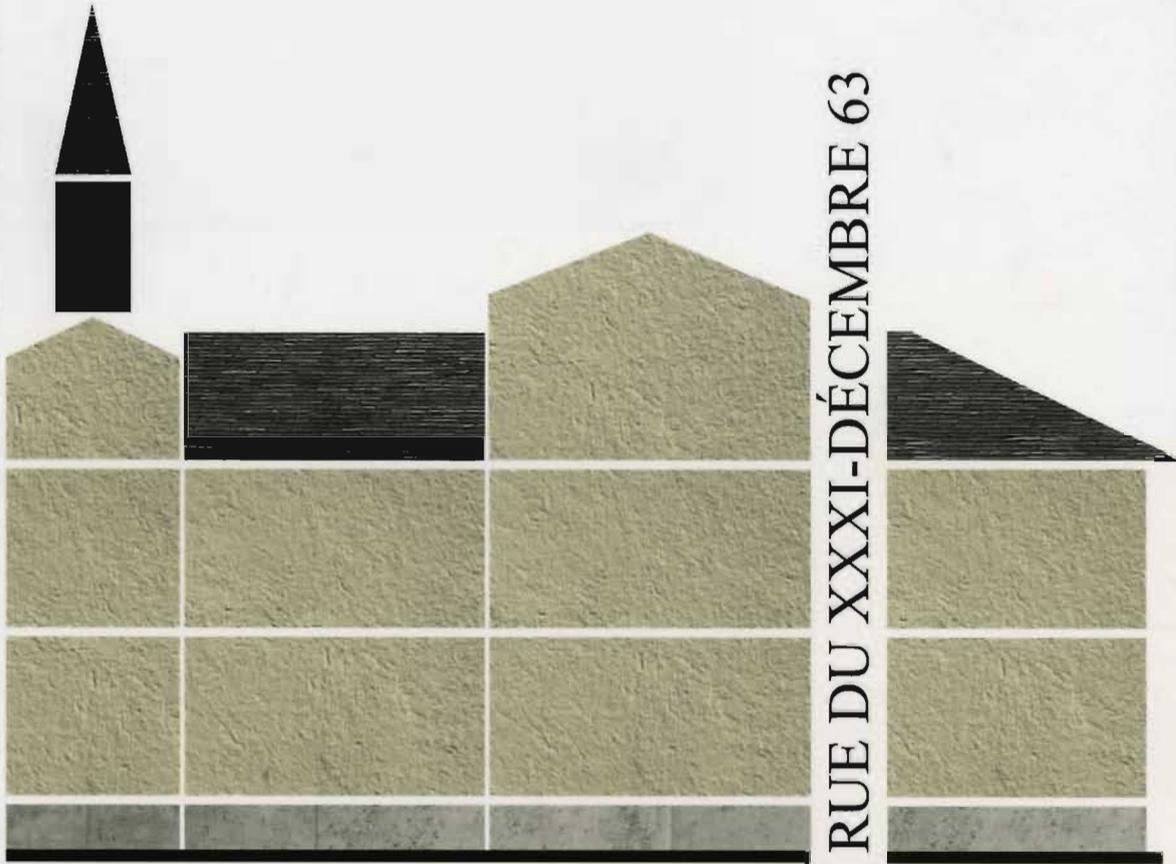




ÉCOLE
DU

XXXI-DÉCEMBRE



RUE DU XXXI-DÉCEMBRE 63

Ville de Genève

ÉCOLE
DU **XXXI-DÉCEMBRE**

Ville de Genève
Département municipal de l'aménagement
des constructions et de la voirie

RUE DU XXXI-DÉCEMBRE 63

PRÉFACES



L'Histoire est ce qui surgit

En procédant à l'indispensable restauration de l'école du XXXI-Décembre, attendue par les parents d'élèves depuis des années, nous ne nous attendions pas à ranimer une polémique fort ancienne sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Telle fut pourtant la surprise de ce chantier: les soins apportés à la conservation du patrimoine ont fait surgir un fragment d'histoire qu'on croyait périmé et qui s'est au contraire révélé d'une brûlante actualité.

L'objet du litige est une série d'inscriptions sentencieuses peintes au couronnement de la façade: *L'instruction est l'Ornement du Riche et la Richesse du Pauvre. La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse. Prie et travaille. Dieu et patrie.* En 1869, dans ce fief du socialisme qu'étaient les Eaux-Vives, l'apposition de maximes religieuses sur l'emblème de la laïcité fut reçue comme une grave provocation. En l'occurrence, le projet d'école publique semble bien avoir été noyauté par un représentant de l'Eglise protestante, le pasteur Henri Ferrier qui, le jour de l'inauguration, réaffirmait les liens nécessaires entre l'instruction et la religion. Les luttes contre la confusion des pouvoirs trouvèrent leur terme, on le sait, en 1907, lorsque le corps électoral genevois inscrivit la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans la

Constitution. Mais les furieuses empoignades ayant précédé ce vote décisif laissent un souvenir amer, lent à s'estomper.

Sur la façade de l'école du XXXI-Décembre, le problème avait été résolu par la pollution urbaine : noircies par le temps, les litigieuses inscriptions étaient devenues illisibles. Les rénovateurs de l'école ont cru la plaie refermée : au nom de la conservation du patrimoine, ils décidèrent de rétablir ces quelques phrases dans leur état d'origine, comme on le ferait pour n'importe quel document d'archive. Et une fois débarrassée des échafaudages du chantier, l'école rénovée recommença à proclamer ses maximes sentencieuses, reflets d'un calvinisme triomphant. Or il s'agissait bien d'un patrimoine, mais plus vivant qu'on l'attendait : un mois après l'inauguration, un hebdomadaire (GHI du 13 janvier 1994) ranimait la polémique à partir du témoignage d'une dame qui, heurtée dans ses convictions politiques et religieuses, assurait qu'elle n'enverrait jamais ses enfants dans une école portant de telles devises.

Ce témoignage rappelle que l'histoire n'est pas un passe-temps académique sur des périodes qui ne nous concerneraient plus, mais une enquête intéressée sur les traces toujours vivantes du passé, qui continuent de peser sur le présent. A 125 ans d'écart, les mêmes petites phrases ont suscité des indignations comparables : voilà qui nous rappelle l'actualité de l'héritage calviniste, le poids d'une Genève « Rome protestante » dont les institutions laïques se sont progressivement dégagées, au travers de luttes dont le tumulte n'est toujours pas entièrement apaisé.

C'est l'une des fonctions du patrimoine architectural que de nous inviter à méditer notre propre histoire.

Restaurée comme lieu de mémoire, rendue à sa lisibilité originelle, l'école du XXXI-Décembre témoigne de l'énorme écart qui sépare l'instruction publique contemporaine de l'école du XIX^e siècle, mais aussi de l'actualité de nos rapports ambivalents à une histoire calviniste prestigieuse qui résiste à l'oubli et que nous n'avons apparemment toujours pas fini d'intégrer.

Jacqueline BURNAND

Conseillère administrative chargée
du Département municipal de l'aménagement,
des constructions et de la voirie

Point de vue

La transformation et la réhabilitation de l'école du XXXI-Décembre sont sans doute réussies. Les interventions architecturales sont de qualité, mais il est surtout important de replacer cette rénovation dans le contexte particulier de la requalification d'un îlot urbain du quartier des Eaux-Vives.

La Ville de Genève a opté pour une urbanisation mesurée de ce périmètre, souhaitant une architecture urbaine opposée aujourd'hui à l'urbanisme « moderne » de l'après-guerre du type « table rase ».

Une répartition judicieuse entre équipements (de quartier ou municipal), habitat et travail, s'harmonise avec des espaces publics différenciés; ces derniers font l'objet d'une recherche hiérarchique entre intermédiaires, publics et privés; elle s'oppose à l'espace abstrait et sans vie des grands ensembles de l'urbanisme moderne.

La sauvegarde du patrimoine et les traces de l'histoire, alliées à un traitement architectural de qualité, ont engendré une intervention sensible, en harmonie avec le lieu.

Les architectes, MM. Peter Bœcklin et Predrag S. Petrovic ont su, par une œuvre architecturale personnelle où l'usage ne cède pas devant l'image, créer la tension propice au dialogue entre le lieu et son quartier.

Michel RUFFIEUX
Architecte
Directeur de l'aménagement
et des constructions



Vue générale du parc

SOMMAIRE

HISTOIRE

L'école de la rue du XXI-Décembre
Martine Koelliker

« Pour Dieu et la Patrie, Prie et Travail »
Charles Magnin

RESTAURATION

Les architectes
Peter Bœcklin et Predrag S. Petrovic

Les données techniques, les plans

RÉFÉRENCES

Sources, bibliographie et crédits photographiques

REMERCIEMENTS

Index des noms des mandataires et des entreprises



L'école de la rue du XXXI-Décembre

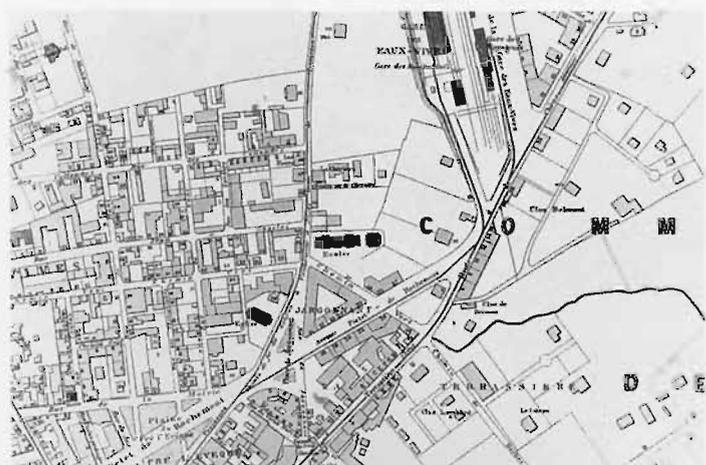
Sise sur les parcelles de l'ex-campagne Galland dans l'ancienne commune des Eaux-Vives, l'école est implantée à la jonction de deux réseaux parcelaires orientés par l'ancien tracé de la route de Chêne (modifié par le percement de la rue Pictet-de-Rochemont au tournant du siècle) et par l'ancienne route de Vandœuvres (actuelle route de Frontenex). Dans toute cette zone, la typologie architecturale, les emprises, les cheminements et passages, ainsi que la végétation témoignent d'un passé suburbain remarquablement bien préservé dans un contexte fortement urbanisé.

L'édifice occupe l'extrémité occidentale de ce secteur, marqué par l'ancien chemin Vert (actuelle rue du XXXI-Décembre) qui a été percé consécutivement à la construction de l'école pour relier la route de Vandœuvres à la route de Chêne. Cet ancien chemin dénote également le changement d'orientation engendré par la route de Chêne par rapport à l'axe de Frontenex. La forme évasée du préau traduit fidèlement et clairement ces relations morphologiques. De même, les caractères topographiques du site sont exprimés physiquement par les différents points de dénivellation (escaliers) et surtout par le « socle », qui court de l'angle du chemin de la Clairière à

l'entrée du préau sur la rue du XXXI-Décembre, interrompu seulement par la césure de la cour de l'immeuble de la route de Frontenex 54.

Le bâtiment fait partie de la première vague de constructions scolaires entreprise dès 1849, suite à la démolition des fortifications. En effet, entre 1850 et 1918 les communes qui s'étaient jusqu'alors contentées de locaux de fortune pour dispenser une instruction rudimentaire encore très imprégnée de religion, commencent à se doter de véritables « palais scolaires » répondant aux nouvelles exigences pédagogiques et hygiénistes. Les premiers écrits en la matière, notamment les ouvrages des Dr Louis Guillaume et J.-Ch. Coindet, auxquels se référait le médecin municipal de cette époque, ont également contribué à cette prise de conscience pédagogique.

Cet intense mouvement constructif est provoqué non seulement par l'importante croissance démographique, mais aussi par la gratuité et la laïcité de l'enseignement primaire, qui ont été proclamées en 1848.



La première génération de bâtiments scolaires est conçue dans un style classicisant affirmant le caractère public des édifices. Dans le corpus de ces premières écoles figurent, entre autres, l'école de la rue Baulte construite en 1864 par l'architecte Franel, celle située au sud de la rue Ferdinand-Hodler (démolie) élevée en 1866 par Henri Vaucher, l'école de la rue de Zurich construite en 1863, et enfin l'école du Grütli édifiée par Charles Boissonnas sur des plans de Matthey en 1869.

La construction

L'école du XXXI-Décembre a été construite en 1868 par les architectes Charles Boissonnas (1832-1912) et Anthony Krafft (1831-1910), lauréats du premier prix du concours avec leur projet intitulé « Avenir ». Tous deux architectes eaux-viviens, Charles Boissonnas avait déjà réalisé le collège de Candolle et l'édifice occupé actuellement par le CICR, alors qu'Anthony Krafft venait d'achever l'hôtel Beau-Rivage et avait participé à la réalisation de l'Eglise Russe.

Les plans définitifs de l'école ont été approuvés le 14 mars 1868. Le chantier démarra en avril de la même année. Le bouquet eut lieu le 8 décembre 1868 et l'école fut inaugurée le 25 juillet 1869.

La nouvelle typologie adoptée pour cet établissement scolaire dénote la transition entre, d'une part, les écoles dites de la première génération, soit construites sur un plan carré issu de celui du Conservatoire de musique (1856-1858) et, d'autre part, les écoles de la seconde génération conçues sur un plan barre, inspiré par la construction de l'Université en 1868. Constitué d'un long rectangle interrompu par trois corps transversaux, l'un dans l'axe de l'édi-



ficé et les deux autres sur les côtés, le plan s'organise de façon symétrique. Les circulations entre le rez-de-chaussée et le premier étage s'effectuent par les escaliers situés dans les deux corps latéraux. Les salles de classes sont distribuées dans les ailes et dans le corps central en s'alignant sur le corridor donnant sur la façade. Les combles inférieurs et supérieurs restent réservés aux appartements des régents.

▲ Photographie aérienne du périmètre.

◀ Plan de J. R. Mayer, version révisée en 1906 et conservée au Centre d'iconographie genevoise.

L'élévation, de composition classique, comprend un socle en roche, un corps de bâtiment divisé par un bandeau saillant en deux étages de maçonnerie crépie, et un couronnement avec un berceau en bois. Les façades sont percées de deux registres d'ouvertures en plein cintre, dont les encadrements sont en molasse appareillée. Les pignons croisés sont munis, dans leur partie supérieure, de deux registres d'ouvertures rectangulaires avec des volets, indiquant la fonction privée des combles. L'entrée axiale se distingue clairement par le motif du clocheton qui la couronne, tandis que la silhouette en décrochement des deux autres pignons croisés et leur gabarit plus élevé signalent les espaces de circulation, encore

affirmés par les inscriptions en bandeaux situées au-dessus des ouvertures du rez-de-chaussée: «Ecole des filles» et «Ecole des garçons». Les décrochements de ces pignons croisés donnent une allure aérienne au bâtiment qui contraste avec la puissance se dégageant des niveaux inférieurs. La sobriété de la modénature des façades et le caractère pittoresque des toitures mouvementées renforcent cette dualité typologique, à mi-chemin entre le palais scolaire et le chalet pittoresque.

Dès l'origine, l'école comporte une particularité, restée unique à ma connaissance, et qui a soulevé de virulentes critiques¹ à l'époque, à savoir celle d'être munie d'inscriptions peintes, sous l'avant-toit, sur le bandeau en bois ceinturant l'édifice. Ce sont les architectes², qui, désirant donner à cette construc-

tion «un cachet suisse en rapport avec son style», ont sollicité le régent pour ces inscriptions patriotiques et pieuses.

L'École avait une capacité de 500 élèves, soit huit classes de 60 à 65 écoliers. Son coût total, d'environ 200 000.– francs, fut pris en charge par un emprunt contracté par la Commune. En outre, le logement du pasteur était provisoirement situé dans l'édifice, pour des raisons d'économie puisque l'école n'accueillait que 300 élèves à son ouverture.

Evolution au cours du temps

Très rapidement, l'édifice s'avéra trop petit pour les besoins communaux. Ainsi, en 1871, on transforma déjà l'appartement du régent pour en faire de nouvelles salles de classes, tandis qu'en 1875, Charles



Boissonnas fournit un devis pour la création de deux nouvelles salles dans la partie occupée par le pasteur Ferrier.

Les deux adjonctions les plus significatives réalisées depuis la construction de l'école sont le petit édifice conçu pour abriter la salle de gymnastique et ses vestiaires – cette discipline étant devenue obligatoire dès 1874 – et l'agrandissement du bâtiment principal.

Le bâtiment de gymnastique situé au sud de l'école a été construit en 1897 par les architectes Charles Gampert (1843-1899) – qui avait travaillé chez Boissonnas – et Jean-Louis Cayla (1859-1945). Son architecture s'harmonise avec celle de l'école par la reprise de la symétrie en façade, les avant-toits saillants, et par l'utilisation des mêmes matériaux (roche, maçonnerie crépie, bois). Toutefois la présence des porches à caractère rustique et des baies géminées en arcs surbaissés font davantage référence au Heimatstil ou style suisse issu de l'Exposition nationale de 1896.

L'agrandissement du bâtiment principal, réalisé en 1903, a consisté en prolongement des deux ailes du côté de la façade postérieure, de façon à créer deux classes supplémentaires par niveau. On peut relever, que les inscriptions précitées ont été repeintes à cette occasion, selon les observations faites au cours du chantier de restauration.

► Combles du corps central : état avant transformation et état après transformation.

◀ Disposition intérieure des deux appartements d'origine, situés dans les combles des corps transversaux latéraux. Etat avant transformation.



La restauration et la réhabilitation

Cette école a été restaurée et transformée par les architectes Peter Bœcklin et Predrag S. Petrovic. Ces opérations lui ont permis de continuer à jouer son rôle social au sein du quartier des Eaux-Vives.

On peut distinguer deux types de travaux : D'une part, les travaux de restauration qui ont été effectués dans les règles de l'art. Ils ont assuré la conservation du caractère originel de cet édifice, en réparant la charpente, la couverture en ardoises, les crépis, le clocher – déposé et reposé de façon spectaculaire à cette occasion – la pierre de taille³. En outre, la charpente métallique du bâtiment de gymnastique, cachée par un faux-plafond, a été remise à jour. Les inscriptions peintes du bandeau ont été rafraîchies, faisant partie intégrante de la substance historique de l'édifice, au même titre que les inscriptions gravées dans la molasse «Ecole des filles» et «Ecole des garçons», qui signalent la séparation des sexes qui était en vigueur à l'époque. Ces inscriptions évoquent en outre une page d'histoire des Eaux-Vives, explicitement exprimée par l'édifice⁴.

Dans la mesure où leur état de conservation le permettait, les décors intérieurs des salles de classe ont été dûment conservés et réparés. Ils consistent essentiellement en parquets dits «fougères» et en soubassements de bois proportionnels à la hauteur des salles. Dans les vastes paliers des deux cages d'escaliers, non seulement pour des raisons de perception de l'espace, mais aussi pour protéger les parties à hauteur des enfants, les mêmes soubassements de bois voisinent avec les faux soubassements peints de couleur foncée des cages d'escaliers et des couloirs latéraux de circulation. Ce choix a été effectué à l'époque de construction de l'école vraisemblablement pour des motifs d'ordre économique. On peut relever que les écoles de la fin du XIX^e siècle présentent d'ordinaire un soubassement en pesette du Salève.

D'autre part, en parallèle, des travaux d'adaptation aux nouveaux programmes pédagogiques ont été réalisés, en instaurant un rapport harmonieux entre les qualités architecturales de l'édifice et les interventions contemporaines. Il s'agit principalement de





l'installation de nouvelles salles dans les combles inférieurs, de l'insertion d'un ascenseur, et de la création de mezzanines dans les salles de classe. A cet effet, les étroits escaliers d'origine situés derrière les cages d'escaliers principaux, donnant accès aux deux appartements et aux combles inférieurs du corps central, ont été démolis. Les escaliers principaux ont été prolongés d'une travée en métal et correspondent ainsi aux normes de sécurité en vigueur. Les nouvelles salles de classe du corps central sont éclairées par une verrière zénithale, créée à cet effet. Les deux appartements distribués dans les ailes, aux niveaux des combles inférieurs et supérieurs, ont été entièrement remodelés à cette occasion. En outre, un nouveau cloisonnement a été effectué dans le corps central du rez-de-chaussée pour répondre au programme demandé.

- ▲ Ceinturage de l'aile sud-est de l'édifice, état avant restauration.
- ◀ Dépose spectaculaire du clocher au moyen d'une grue.

Les renforts statiques ont porté essentiellement sur l'aile sud-est de l'édifice qui présentait des faiblesses qu'un ceinturage avait temporairement résolu. Le nouvel usage des combles inférieurs a également nécessité la mise en place de renforts statiques et d'une chape en béton.

Au delà d'un témoignage de notre identité culturelle que représente incontestablement cet édifice scolaire, l'un des tout premiers de ce type au siècle passé, nous espérons également avoir réussi à sauvegarder un cadre de vie de qualité pour ses nouveaux occupants et pour les habitants du quartier.

Martine KOELLIKER

Conseillère en conservation
du patrimoine architectural
Département municipal des
affaires culturelles

Notes

- ¹ Voir l'étude de Charles Magnin à ce sujet.
- ² Selon les articles de journaux y relatifs.
- ³ Les remplacements postérieurs, en pierre de Savonnière, ont été conservés, car ils présentaient un bon état de conservation.
- ⁴ C'est d'ailleurs dans une optique de compréhension de notre passé, que le professeur Roland Hafner a travaillé sur ces inscriptions avec ses jeunes élèves. Voir à ce sujet, ses articles « Un maître et ses élèves argumentent sur les finalités de l'éducation » (I) et (II), dans *Journal de l'enseignement primaire*, N° 46, octobre/novembre 1993 et N° 47, décembre 1993.

Pour Dieu et la Patrie, Prie et Travaille

«La Crainte de Dieu est le Commencement de la Sagesse», «Aimez-vous les Uns les Autres», «Honore ton Père et ta Mère», «Pour Dieu et la Patrie, Prie et Travaille», «Respecte la Vérité, c'est ton Honneur et le Bien d'Autrui», «L'Instruction est l'Ornement du Riche et la Richesse du Pauvre», «Mon Enfant, saisis l'Instruction et garde-la, car c'est la Vie», «Le Travail est une Source de Bonheur», telles sont les huit maximes inscrites sur la ceinture supérieure du bâtiment de l'École du XXXI-Décembre, au moment de sa construction.

Deux articles de journaux évoquant l'inauguration de cette école, le 25 juillet 1869, permettent d'entrevoir le sens initial que certains entendaient donner à ces injonctions et les échos qu'elles rencontrèrent lorsqu'elles apparurent pour la première fois aux yeux du public.



L'École et l'Église

L'un de ces articles émane du *Journal de Genève*. Rendant compte des discours prononcés à cette occasion par le maire des Eaux-Vives, l'architecte Charles Boissonnas et le pasteur Henri Ferrier, il souligne que ce dernier a «montré le besoin que la religion et l'instruction ont l'une de l'autre, et les liens étroits qui unissent l'école et l'Église.»¹

Les propos prêtés au pasteur Ferrier éclairent le sens de celles des maximes précitées qui sont d'inspiration chrétienne. Pour lui, elles condensent assurément cette idée clé que, dans l'enseignement des enfants, religion et instruction doivent marcher de concert. Par là, le pasteur Ferrier s'en prend au principe d'une instruction publique purement laïque que les révolutionnaires radicaux de la Genève de 1846 avaient inscrit dans la Constitution de 1847 et dans la loi sur l'instruction publique adoptée l'année suivante. Le pasteur Ferrier remet en cause ce principe en pleine inauguration d'une école d'État!

Le second compte rendu relatant l'inauguration de l'École du XXXI-Décembre est dû à un correspondant de *La Liberté*, qui se voulait l'organe de la «démocratie sociale». Il conteste vivement plusieurs de ces maximes et dénonce ce qu'il juge être leurs présupposés:

«Dimanche après-midi a eu lieu au milieu d'un enthousiasme modéré, l'inauguration du bâtiment d'écoles des Eaux-Vives. Je ne vous parlerai pas, Monsieur, des détails d'organisation qui ont contribué à éloigner de cette fête une bonne partie de la population qui, quoi qu'on en dise, n'approuve pas l'aspect de coterie protestante et mômière qui souffle dans nos parages. J'attirerai seulement votre atten-

Le travail est la
source du bonhe
ur. Le travail est
la source du bon
heur. Le travail e
st la source du b
onheur.

123456 789 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

▲▲
Couverture et exercice de calligraphie du cahier de vœux offert à ses parents par Edouard Gneccchi pour le Nouvel An 1866. Format 17 x 20 cm. Fonds historique de la CRIÉE (Communauté de recherche interdisciplinaire sur l'éducation et l'enfance) (don de M^{me} Y. Candaux). Pour le 1^{er} janvier, les enfants des écoles publiques ou privées ont longtemps offert à leurs parents des cahiers de vœux dont les couvertures étaient le plus souvent dorées et ornées de médaillons figurant des scènes enfantines. Ces cahiers s'ouvraient par une lettre tissée de phrases stéréotypées adressées « A mes Chers Parents » et dans laquelle, en échange de l'affection de ces derniers, l'enfant promettait d'être sage et laborieux. Pour étayer cette promesse, les cahiers de vœux contenaient quelques-uns des travaux de leur auteur, dont surtout des maximes moralisantes calligraphiées, des poésies recopiées et des exercices d'arithmétique. Dans toutes les écoles primaires, les cahiers des élèves et leurs manuels fourmillaient de maximes du genre de celles qui se retrouvaient sur l'école de la rue du XXXI-Décembre. Ce qui est exceptionnel ici, c'est leur inscription sur les murs mêmes du bâtiment.

tion sur les singulières devises qu'on (sic) a cru devoir décorer notre nouveau bâtiment. »

« Voici quelques échantillons du genre : L'instruction est l'Ornement du Riche et la Richesse du Pauvre. La crainte de Dieu est le commencement de la Sagesse. Prie et Travaille – Dieu et Patrie. Vous voyez qu'on n'a pas négligé les petits moyens d'entretenir dans notre jeunesse, la pieuse distinction entre le *Riche*² et le *Pauvre* et la chrétienne association de la *prière* et du *travail*, lot du malheureux à qui l'on promet les délices de la vie² à venir pourvu qu'il se contente de peu ici-bas. »³

Ranimer dans les cœurs la foi, l'espérance et la charité

Le correspondant de *La Liberté* avait-il raison de lire tant de noirs desseins dans des injonctions dont il attribue d'abord la paternité au pasteur Ferrier, avant de se rétracter, quelques semaines plus tard, sur ce point ?

Dans notre perspective, peu importe que ces maximes aient été proposées ou non par ce pasteur. Bien que nous doutions de la sincérité et de la justesse de la volte-face opérée à ce sujet par *La Liberté*, il convient plutôt de savoir à quel système de valeurs ces maximes pouvaient renvoyer.

A cet égard, un sermon prononcé par le pasteur Ferrier, le 17 septembre 1876, à l'occasion du jeûne fédéral, dans le temple des Eaux-Vives voisin, sur le thème de *La Commune des Eaux-Vives*, et qui a été publié sous ce titre, est des plus éclairants. Lui qui, lors de l'inauguration de l'École du XXXI-Décembre, avait incontestablement joué les premiers rôles, s'adresse maintenant à ses paroissiens en un prêche

qui s'ouvre par un retour sur l'histoire de la commune des Eaux-Vives, en un temps où elle n'était pas encore un quartier de la Ville de Genève.

Dévidant allégrement le fil des siècles, le ministre du Saint-Evangile conduit son auditoire jusqu'à l'époque contemporaine pour aboutir à une méditation de circonstance sur le Bien et le Mal.

Au chapitre du Bien, le pasteur Ferrier se félicite de l'esprit de tolérance dont font preuve les habitants des Eaux-Vives et de leur sens de la solidarité chrétienne. Mais c'est ce qu'il dit du Mal dans sa paroisse et, au-delà, dans sa commune, qui intéresse directement notre propos.

«Voyez, mes frères, quel bien l'Évangile pourrait faire à notre peuple si celui-ci était plus réellement et soigneusement chrétien. Il résoudrait facilement les douloureux problèmes qui l'agitent. Les riches, les grands de la terre, s'appliqueraient avec plus de dévouement et de persévérance à soulager la misère des autres hommes ; leurs relations avec les classes pauvres seraient incessamment actives, affectueuses, moralement et matériellement bienfaites ; les associations, les fondations, les œuvres de charité lutteraient partout, et avec succès, contre les souffrances et les périls de la condition humaine. – Les pauvres, de leur côté, les petits de la terre, seraient plus soumis aux volontés de Dieu et aux lois de la société ; ils chercheraient dans un travail régulier et assidu, la satisfaction de leurs besoins ; dans une conduite morale et prévoyante, l'amélioration de leur sort ; et dans l'avenir promis ailleurs à l'humanité, leur consolation et leur espérance. – Or ce sont là, mes frères, des vertus chrétiennes, elles s'appellent la foi, l'espérance et la charité ; c'est à elles qu'il

faut s'adresser, c'est elles qu'il faut s'efforcer de ranimer dans les cœurs. »⁴

En somme, le monde est une vallée de larmes et, vous les pauvres, les petits de la terre, en attendant les consolations du ciel, remettez-vous en à un travail assidu et régulier, pratiquez la tempérance, obéissez aux lois, et pour le reste, faites confiance à la charité des puissants, des grands de ce monde. N'est-ce pas là exactement la vision, intolérable à ses yeux, que le correspondant de *La Liberté* avait prêtée, huit ans plus tôt, au pasteur Ferrier ? Nul doute que ce rédacteur à la plume acérée connaissait bien les pensées de ses ennemis et qu'il avait percé à jour le sens caché de celles des maximes de l'école qui étaient d'inspiration chrétienne.

▼ ► Emplacements des maximes sous les toitures



La tentation de l'orgueil démocratique

Aucune des maximes ne s'en prenait directement à la démocratie, encore qu'on puisse juger que la condescendance et le paternalisme logés au cœur de quelques-unes d'entre elles revenaient à prôner des valeurs anti-démocratiques. La virulence avec laquelle le pasteur Ferrier critique la démocratie, dans ce même sermon de 1876, permet de penser que l'inscription d'une maxime plus ou moins explicitement contemptrice de ce système politique l'aurait assurément comblé d'aise.

Après avoir déploré « l'invasion constante et progressive d'une population étrangère à notre nationalité, à notre religion, à nos mœurs », qui est « non pas la seule source du mal, mais un grand danger », ⁵ le pasteur Ferrier formule les deux principaux reproches qu'il fait à ses ouailles et, au-delà d'elles, à la collectivité genevoise :

« Nous vous reprochons surtout l'*orgueil démocratique* et le *goût des plaisirs matériels* – avec les fâcheuses conséquences que ces deux passions entraînent à leur suite. La démocratie ! Je veux, mes frères, n'en parler qu'avec sympathie et respect, car elle est notre mère à tous : c'est elle qui nous a formés à la vie publique ; et nous n'oublierons pas les grandes vertus qu'elle a suscitées et les grands peuples à la destinée desquels elle a présidé. Mais la démocratie est aussi exposée à une grande tentation : à l'orgueil. Étant, d'après son étymologie et ses prétentions, le gouvernement du peuple par le peuple, elle a toujours porté à croire que le peuple, c'est-à-dire nous, nous tous, nous sommes sages, prudents, expérimentés, modérés, capables de nous très bien gouverner pourvu qu'on nous laisse faire et surtout pourvu que les gens qui se croient plus ins-



truits que nous ne s'en mêlent pas. (...) C'est cet orgueil, enfant illégitime de la démocratie et de la liberté, qui nous domine : c'est lui qui énerve du même coup dans notre république, l'ordre moral et l'ordre politique, le gouvernement intérieur de soi et le gouvernement général de la société. C'est lui encore qui est le plus grand obstacle à la bonne éducation de nos enfants car on s'imprègne vite des principes d'orgueil et d'indépendance, et les enfants sont les premiers à en abuser. » ⁶

Raisons d'une tolérance

Comment se fait-il que les radicaux, ces militants de la laïcité, aient pu tolérer l'affichage de ces maximes aux yeux de tous ?

Une première réponse à cette question tient peut-être dans le fait que l'École de la rue du XXXI-Décembre fut construite sous un gouvernement conservateur, durant deux des rares années de la seconde moitié du 19^e siècle où les révolutionnaires genevois de 1846 n'exercèrent pas le pouvoir. Parce qu'il était

très lié aux milieux protestants, ce gouvernement a pu favoriser l'inscription des plus rétrogrades de ces injonctions, ou laisser faire, quoi qu'en aient pensé les radicaux.

Mais lorsqu'ils reviennent au pouvoir en 1870, ceux-ci auraient pu recouvrir de peinture les slogans anti-démocratiques et anti-laïcs qui ornaient la nouvelle école. Or, ils ne l'ont pas fait. Pourquoi ?

Ils ont pu considérer que personne ne lisait vraiment ces maximes, que leur inscription à la ceinture de l'école était anodine, qu'en définitive, liées au christianisme plutôt qu'au protestantisme ou au catholicisme, elles ne heurtaient pas les élèves de l'un ou l'autre culte, ni leurs parents et que les polémiques qu'elles avaient déclenchées seraient vite oubliées. De surcroît, tout occupés qu'ils étaient alors à moraliser les classes populaires, ils ont également pu juger que ces préceptes pouvaient servir la cause de cette entreprise.

Des goûts du plaisir au culte du travail

S'agissant de la moralisation du peuple, les valeurs prônées par le pasteur Ferrier, comme par les responsables radicaux de l'instruction publique, sont alors très proches. On en prendra pour preuve d'autres extraits du sermon du pasteur des Eaux-Vives et des propos tirés d'une conférence intitulée *Etat de l'enseignement primaire dans le Canton de Genève*, prononcée par Émile Cambessedès, en 1868, devant l'Institut national genevois, alors qu'il n'est encore que député radical et l'un des deux inspecteurs en charge des écoles primaires. En 1870, Cambessedès deviendra Conseiller d'État et le restera jusqu'en 1881, non sans être, entre 1873 et 1876, Conseiller aux États.

Écoutons le pasteur Ferrier aborder la question de l'état moral de la jeunesse et illustrer en quoi « il n'est rien moins que satisfaisant », non sans épingler au passage la démocratie et les riches autant que les pauvres :

« Chez les moins favorisés de la fortune, c'est une grossièreté de langage, une indépendance d'allures, une impatience de tout joug et de tout frein dont chacun peut se convaincre en parcourant nos routes. Chez les plus favorisés, c'est la paresse, l'égoïsme, la dissipation. (...) Ah, nos enfants sont bien loin de valoir nos pères ! Et c'est bien de notre faute. »¹¹

Il poursuit :

« Mais passons mes frères à notre second grief que j'ai appelé le *Goût des plaisirs matériels*. Cette disposition peut se mesurer de manière presque mathématique par l'augmentation constante et abusive des cafés, débits de vins, et autres lieux d'excitation et de dépenses. Cet état de choses est encore un mauvais fruit – non pas de la démocratie elle-même – mais de l'abus qu'on en fait de nos jours, car le café est devenu le forum de nos modernes républiques. »¹²

Ayant étayé cette dernière affirmation par des considérations statistiques concluant à l'existence, aux Eaux-Vives, d'un café pour vingt-cinq adultes, le pasteur Ferrier tance ainsi ses paroissiens :

« (...) mes frères, si l'on trouve chez nous, dans toutes les classes sociales, des enfants laborieux et bien élevés, des hommes désintéressés et dignes de tout éloge, ce qui frappe le plus l'observateur impartial, c'est – dans les familles riches, le culte exagéré du bien-être, des aises, du confort (sic), de la bonne

chère, qui, passant des parents aux enfants, feront de ceux-ci des êtres égoïstes et paresseux, parfaitement inutiles à la société; – dans les familles bourgeoises, l’amour de l’argent et des jouissances qu’il procure; – dans les familles ouvrières, le matérialisme des goûts et des habitudes, l’intempérance et le désaccord qui en est l’inévitable conséquence. Dans toutes enfin: l’orgueil, un gigantesque orgueil national, démocratique et individualiste – Voilà, mes frères, ce que nous trouvons lorsque, conformément à l’exhortation de Jérémie, *nous cherchons nos voies et les sondons*. Franchement, c’est humiliant!»

Trêve de poésies décollées

L’inspecteur d’école radical, partisan de la démocratie, et le pasteur anti-démocrate se situent face au peuple de la même façon: en avant-gardes salvatrices.

Voici, dans la bouche d’Emile Cambessedès, le pendant laïc des condamnations diverses, des exhortations et des prophéties calamiteuses proférées dans son sermon par le pasteur Ferrier, propos de Cambessedès qui vont au-delà du maître d’école auquel ils s’adressent plus spécifiquement:

« Nous ne nous lassèrons pas de le répéter: La tâche du maître d’école, et tout particulièrement celle de l’instituteur qui remplit ses fonctions dans les campagnes est une œuvre de dévouement. Celui qui ne la comprend pas ainsi, et qui, au lieu de répandre la lumière, reste oisif et désœuvré, celui-ci sera devancé par ses collègues mieux avisés, la routine deviendra pour lui une maladie incurable et nous lui prédisons une fin très prochaine. Il s’agit de rompre avec des habitudes invétérées, avec l’insouciance,

les charmes du *far-niente* (sic); il s’agit de combattre la paresse, le goût du plaisir!»¹⁰

S’agissant des cours du soir et de leur succès, Cambessedès donne à voir, encore une fois, la façon dont le pouvoir laïc entend contrôler le peuple. Au lieu d’inviter chacun à s’interroger en son âme et conscience pour ensuite se repentir de ses excès ou de ses relâchements coupables, Cambessedès se propose d’encadrer le peuple, de le rendre vertueux, en lui fournissant de bons exemples, de la bonne littérature, pour mieux lutter contre l’autre, qu’il condamne sans discussion:

« MM. les Régents ne pourraient-ils pas organiser maintenant, pour chaque commune, des réunions dans lesquelles on ferait de bonnes lectures, on étudierait des chants et des morceaux littéraires, afin de pouvoir, à un moment donné, organiser des séances publiques intéressantes et agréables, dont le produit serait destiné au soulagement des malheureux? Jusqu’à ce jour cela aurait rencontré des difficultés, maintenant il n’en est plus ainsi. Tous les jeunes gens qui ont suivi les leçons du 6^{me} degré des écoles [primaires] peuvent étudier avec profit, des morceaux choisis dans la bonne littérature. Ne serait-ce que pour opposer une barrière à l’introduction, chez nous, de tant de chansons obscènes et de poésies décollées, les instituteurs devraient avoir à cœur de provoquer ces réunions destinées à former le goût de ceux qui y prendraient part.»¹⁰

Entre l’inspecteur primaire et le ministre du Saint-Evangile, l’identité de vue quant à la moralisation de la jeunesse est complète, même si le tableau que Cambessedès brosse de celle-ci est un peu moins noir et les moyens de réaliser cet objectif très diffé-

rents. Là où le pasteur Ferrier n'hésite pas à invoquer la crainte de Dieu pour mieux amender ses paroissiens, Cambessedès en appelle, lui, au caractère émancipateur de l'instruction, idée clé qui figurait aussi, on l'aura noté, parmi les maximes inscrites sur l'Ecole du XXXI-Décembre, et avait pu contribuer à les rendre acceptables aux yeux des radicaux. Certaines d'entre elles mettaient en effet l'accent sur la fonction émancipatrice de l'instruction, voie d'accès au bonheur mais au prix d'un travail aussi régulier qu'assidu.

Les propos suivants de Cambessedès sur la tempérance peuvent eux aussi être rapprochés de considérations comparables faites plus haut par le pasteur Ferrier au sujet du nombre de cafés existant aux Eaux-Vives. Tous deux fondent en un même tout la lutte contre l'alcoolisme, pour la prévoyance et pour l'assiduité au travail :

« Par la prévoyance, l'homme cherche à se mettre à l'abri de la misère et des coups de l'infortune. Dans ce but, il se livre avec ardeur à un travail régulier, dont le salaire puisse le faire vivre, lui et les siens. Il s'occupe non-seulement (sic) afin de faire face aux exigences de chaque jour, mais pour économiser en vue des moments difficiles et critiques. S'il lui arrive de ne pas gagner suffisamment pour élever sa famille et réaliser quelques économies, il doit chercher dans l'association les ressources nécessaires. Pourquoi arrive-t-il maintes fois que des hommes ordinairement laborieux ne font pas des économies et se trouvent si malheureux dans les jours de maladie et de contrariété ? Pourquoi ? Parce que l'amour du plaisir les empêche de songer à leurs devoirs et de les remplir toujours scrupuleusement. C'est donc cette fâcheuse disposition qu'il faut combattre en lui

opposant le goût du travail et la tempérance (...) Des récits familiers, dans lesquels le maître fera entrevoir tout le bien que l'on peut retirer de la simplicité, de la régularité, de l'ordre, produiront tôt ou tard quelque bonne impression sur l'esprit des élèves. Des calculs simples, basés sur les résultats d'une économie effectuée chaque jour, frapperont certainement l'imagination des enfants. »¹

Un rejet commun

Ce qui nous importe, dans les propos moralisateurs du pasteur Ferrier et de l'inspecteur d'école Cambessedès, c'est leur réprobation du monde tel qu'il va, de la modernité, pourrait-on dire, ou en tout cas des nouvelles mœurs ou attitudes qui semblent alors faire leur apparition à tous les échelons de la société, et, aux yeux du pasteur, les corrompre tous. Cette attitude est alors foncièrement partagée par les radicaux genevois, ou du moins par une majorité d'entre eux. En ce sens, on peut certes affirmer que cette Genève était calviniste, à la condition toutefois de préciser que les résistances à ces valeurs étaient fortes, autant parmi les classes populaires que dans certaines composantes des classes aisées.

Autrement, point n'aurait été besoin de vitupérer aussi véhémentement, au temple des Eaux-Vives, comme à l'Institut national genevois, le goût de divers plaisirs.

Unis par une telle communion de pensée, pourquoi aurait-il fallu que radicaux et protestants s'affrontent sur les maximes de l'Ecole du XXXI-Décembre ? Tout ce qui précède démontre qu'ils avaient, quant à la nécessité de moraliser les classes populaires, des vues concordantes ; que, pour l'essentiel, ils don-

naient à cette moralisation un même contenu et qu'ils différaient seulement sur le statut qu'il convenait d'assigner, dans cet apprentissage de la moralité, à Dieu. L'inspecteur d'école n'éprouvait nullement le besoin de l'invoquer, tandis que le pasteur Ferrier pensait que cette morale ne pouvait se développer parmi les hommes, si faibles, sans le respect que Dieu commande.

Charles MAGNIN

Service de la recherche sociologique
et Faculté de psychologie et
des sciences de l'éducation

Notes

¹ Cité par KOELLIKER, Martine, «L'École de la rue du XXXI-Décembre», in *Journal des collaborateurs de la Ville de Genève*, N° 96, 1993, p. 9.

² Ces italiques, comme celles qui suivent ici et dans les autres citations, figurent dans le texte original.

³ *La Liberté*, 28 juillet 1869, p. 3.

⁴ FERRIER, Henri, *La Commune des Eaux-Vives*, Genève, 1876, pp. 21-22.

⁵ *ibid.*, p. 14.

⁶ *ibid.*, pp. 15-17.

⁷ *ibid.*, pp. 17-18.

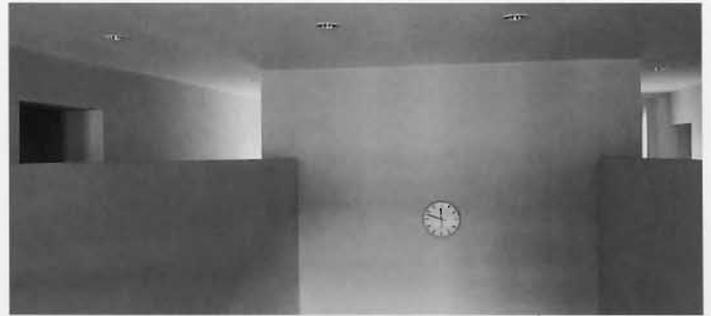
⁸ *ibid.*, p. 18.

⁹ *ibid.*, p. 19.

¹⁰ CAMBESSEDES, Emile, *Etat de l'enseignement primaire dans le Canton de Genève*, Genève, 1868, p. 33.

¹¹ *ibid.*, p. 31.

¹² *ibid.*, pp. 12-14.



Les architectes

La transformation et la restauration de l'ancienne école du XXI-Décembre, vieille de 120 ans, font entièrement partie de la mise en valeur d'une portion de territoire du haut des Eaux-Vives qui a su garder son « caractère de faubourg » et dont la Ville a décidé de maintenir sa texture et son échelle tout en lui attribuant l'importance qu'il mérite.

Le maintien de cet édifice, ses travaux d'adaptation ne peuvent se justifier que dans cette intervention globale dans le périmètre.

En intervenant sur l'ensemble de ces parcelles, il y avait tout de suite une dualité, dès le début de notre mandat, entre les exigences du monde contemporain qui cherche dans les œuvres architecturales plus un produit efficace que des interventions appuyées sur des justifications historiques, sociologiques ou politiques étrangères au projet lui-même et le lieu à conserver.

Notre ligne d'action s'est construite sur cette base du dualisme.

Afin d'intégrer de nouvelles fonctions dans le périmètre, nous avons essayé d'écrire une architecture moderne par-dessus l'écriture existante sans l'effacer.

Nous pensons que cette façon d'intervenir peut aussi faire œuvre de re-création sans forcément passer par une soumission sans concessions aux contraintes de conservation ou de démolition.

Cette méthode, nous l'avons finalement appliquée dans la rénovation et l'adaptation des édifices maintenus comme l'école et sa salle de gymnastique. Nous avons ajouté les nouvelles exigences par-dessus l'existant en maintenant la structure et la matière qui s'est imprégnée pendant plus de cent ans par le rayonnement provoqué par le passage dans ce bâtiment de milliers d'élèves.

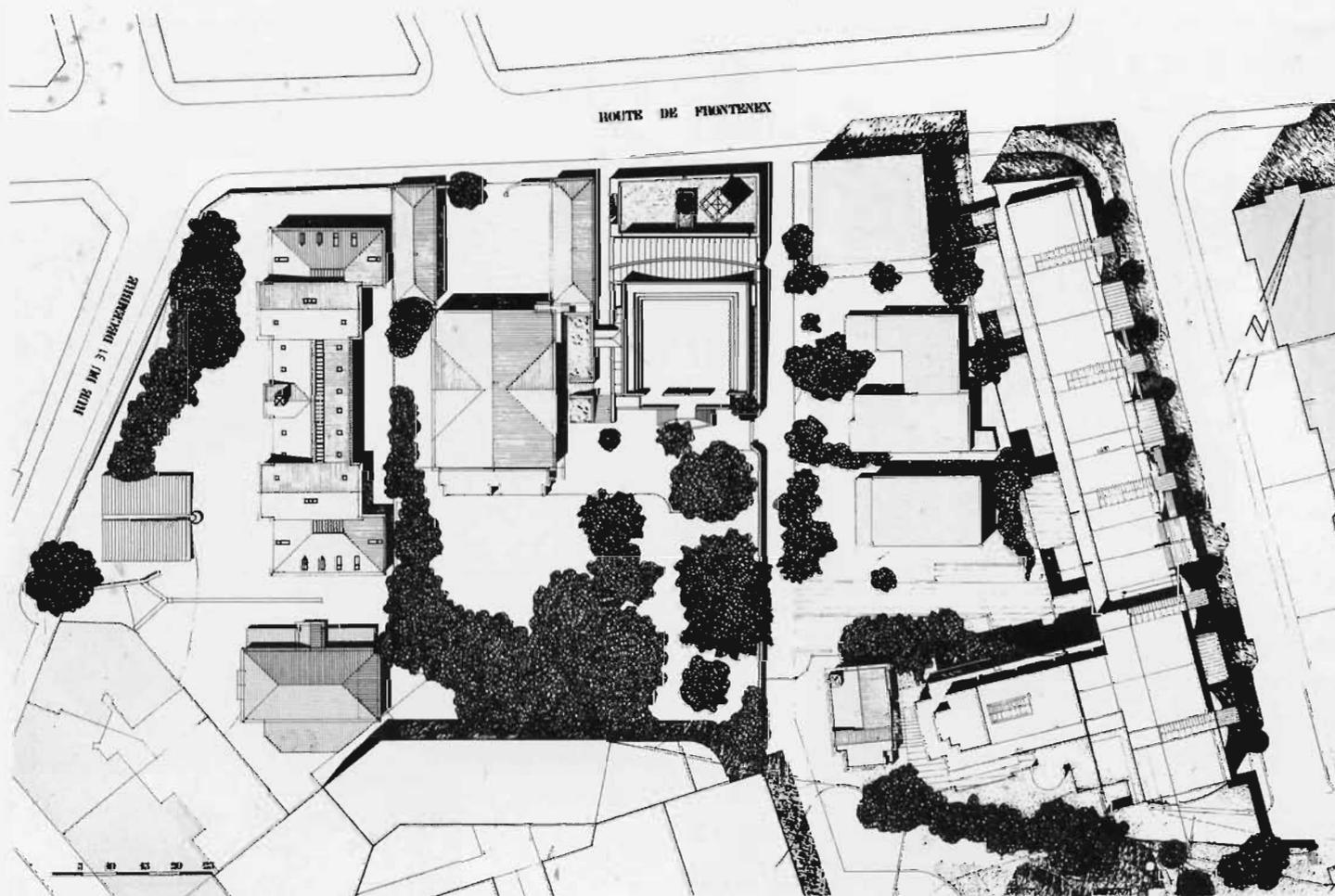
Par exemple, nous avons installé, apparents, les nouveaux équipements techniques, nous avons appliqué les nouvelles couches de plâtre par-dessus les anciennes, nous avons installé une verrière par-dessus la charpente existante sans toucher son assemblage, nous avons superposé des surfaces complémentaires dans les classes et nous avons réparé ce qui était réparable.

Aujourd'hui nous avons fixé un instant. C'est aux futures générations de décider de le garder ou de le modifier à leur tour.

*Peter BOECKLIN
Predrag S. PETROVIC
Architectes mandataires*

- ▲ Préau couvert
- ▶ Vue d'ensemble de l'école après restauration
- ▶ ▲ Plan de situation de l'école





Les données techniques

Maître de l'ouvrage

Département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie - service d'architecture.

Suivi : M. Jorge Arsich, architecte.

Conservation du patrimoine architectural

Département municipal des affaires culturelles, M^{me} Martine Koelliker, conseillère en conservation du patrimoine architectural.

Service exploitant

Département municipal des affaires sociales, des écoles et de l'environnement, M. André Nasel, sous-chef du service des écoles.

Architectes

Atelier d'architecture Peter Boecklin et Predrag S. Petrovic; Laurence Bovay et Agnès Raux, Bruno Porcher, architectes collaborateurs.

Ingénieurs

- Ingénieur civil : C. Fischer S.A. ; M. Fisch, collaborateur;
- Conseil en acoustique : Robert Beffa, architecte acousticien;
- Ingénieurs géomètres : Buffet, Boymond, Stoucky, Spinucci.

Programme

- sous-sol : économat, sous-station de chauffage.
- rez-de-chaussée :
 - 4 salles de classe, 2 groupes sanitaires;
 - salles des maîtres, bureau du maître principal
 - local de documentation, atelier du livre
 - infirmerie, local matériel concierge.
- 1^{er} étage
 - 4 salles de classe, 2 groupes sanitaires;
 - salle de rythmique, 2 salles d'activités parascolaires.
- combles
 - 2 ateliers d'activités créatrices, 2 salles d'appui, 2 groupes sanitaires
 - 2 appartements de service
- Extérieurs : préau couvert.

Chronologie

- 1869 : construction de l'école par Charles Boissonnas et Antony Krafft ;
- 1897 : construction de la salle de gymnastique par Charles Gampert et Jean-Louis Cayla ;
- 25 avril 1989 : Crédit d'étude de 327 488.– francs voté par le Conseil municipal ;
- 20 mars 1990 : Crédit d'étude de 350 000.– francs voté par le Conseil municipal ;

- 20 février 1990 : crédit voté par le Conseil municipal, pour la construction d'un pavillon provisoire pendant le chantier de rénovation ;
- 12 février 1991 : crédit de rénovation de 9 233 000.– francs voté par le Conseil municipal ;
- 1^{er} juillet 1991 : début du chantier ;
- rentrée 1991 : accueil des élèves dans le pavillon provisoire ;
- 13 octobre 1992 : bouquet (achèvement du gros-œuvre) ;
- 1^{er} novembre 1993 : entrée des élèves dans l'école rénovée ;
- 16 novembre 1993 : inauguration officielle.

Coût des travaux

Coût : 9 280 000.– francs ;

Nombre de m³ SIA : 17 420 (sans préau couvert) ;

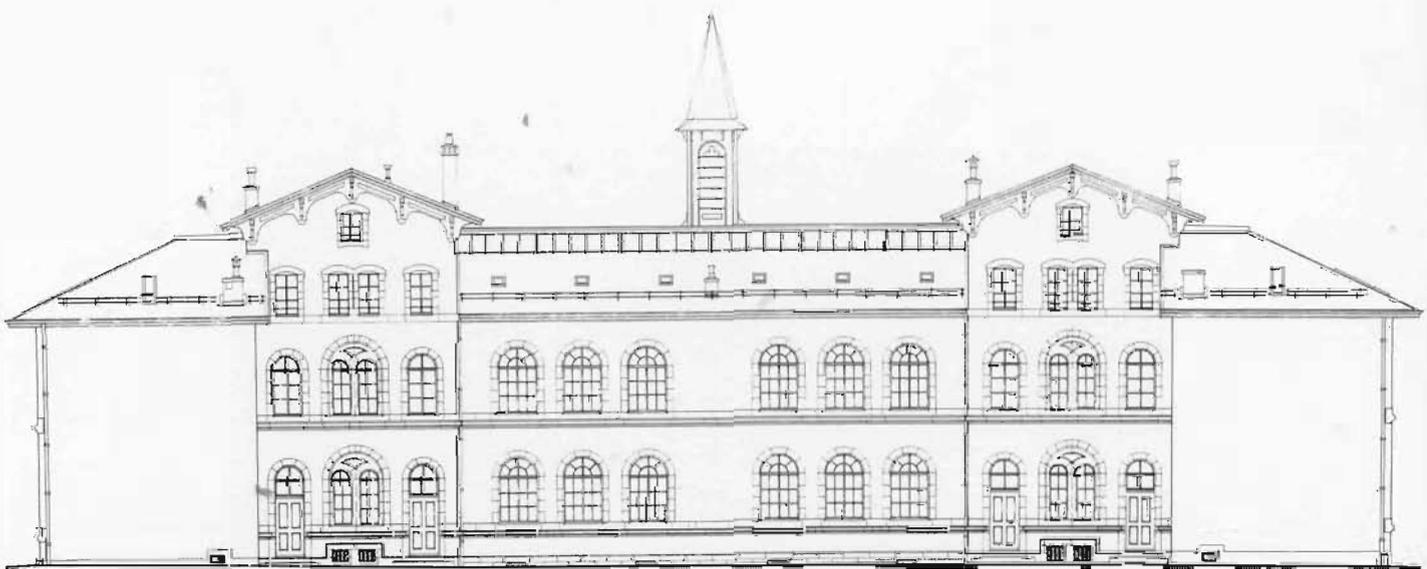
Prix au m³ SIA : 484 francs.

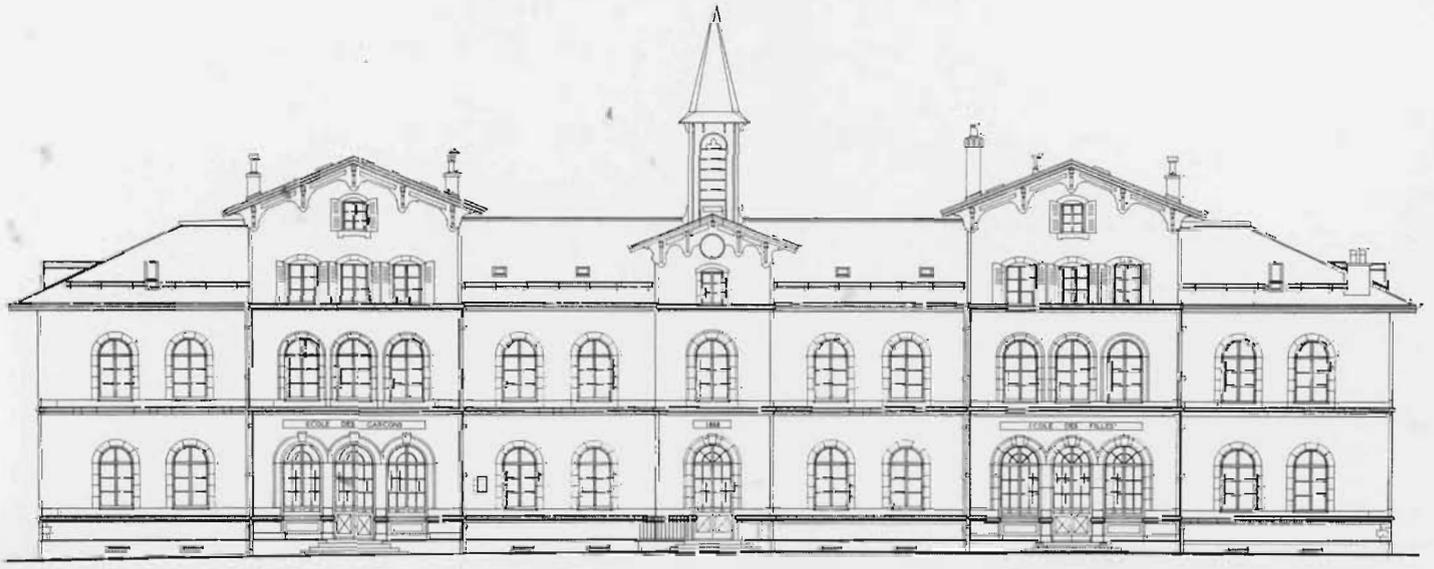
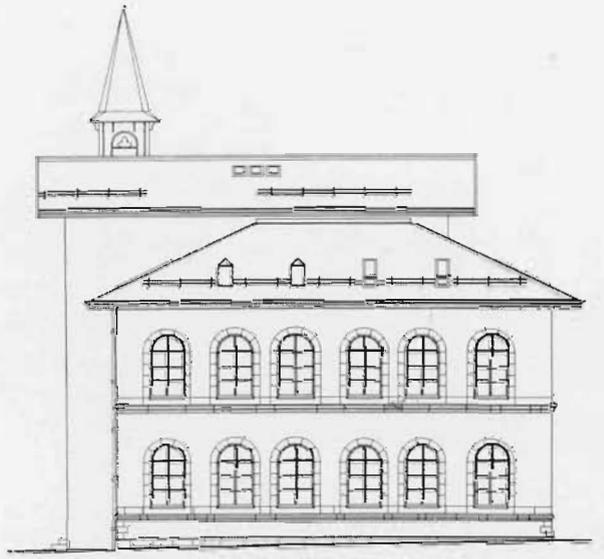
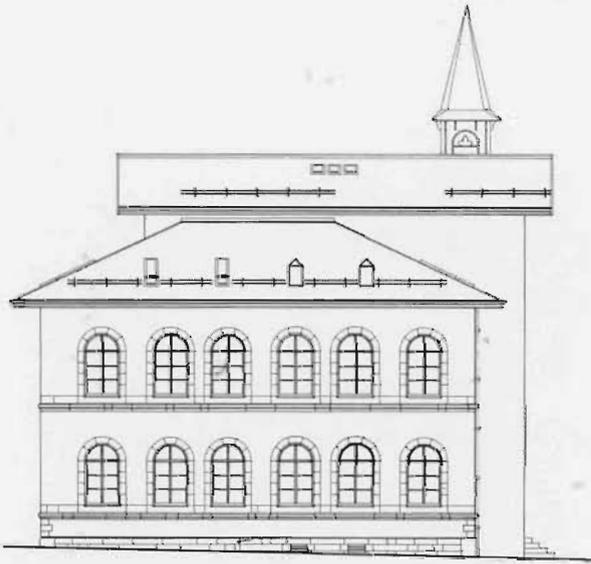
Légendes : pages 29, prolongation de l'escalier
 34, salle parascolaire après restauration
 35, classe réaménagée avec mezzanine
 36, salle de gymnastique
 38, vue d'ensemble après restauration

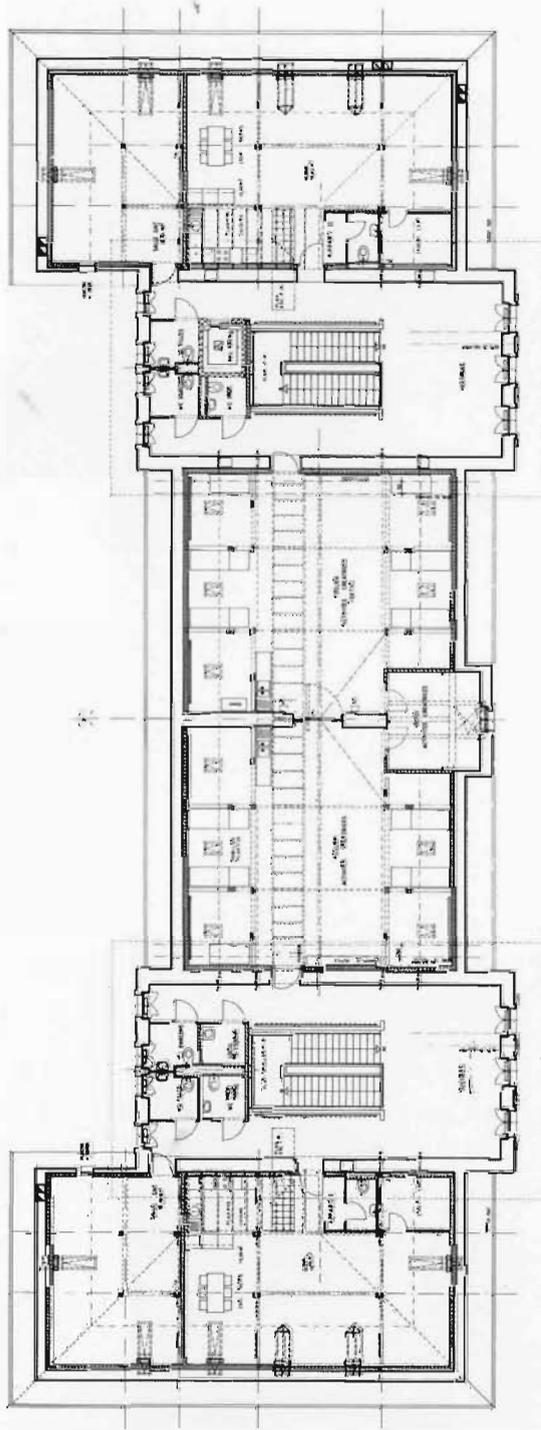
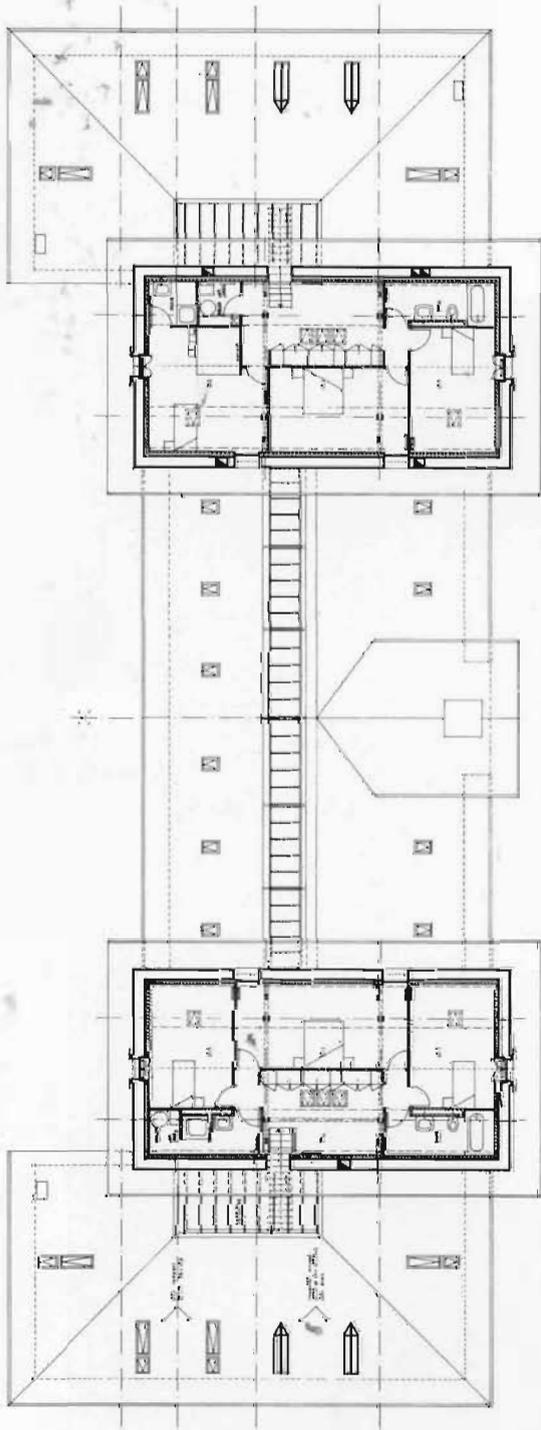




Circulation horizontale







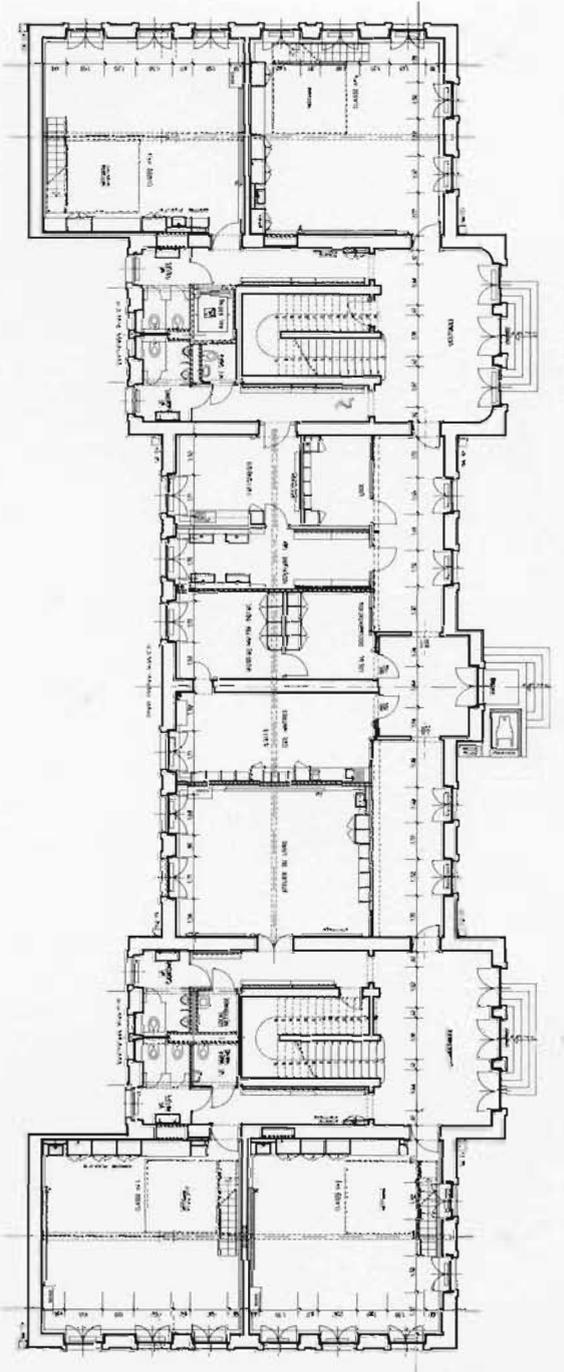
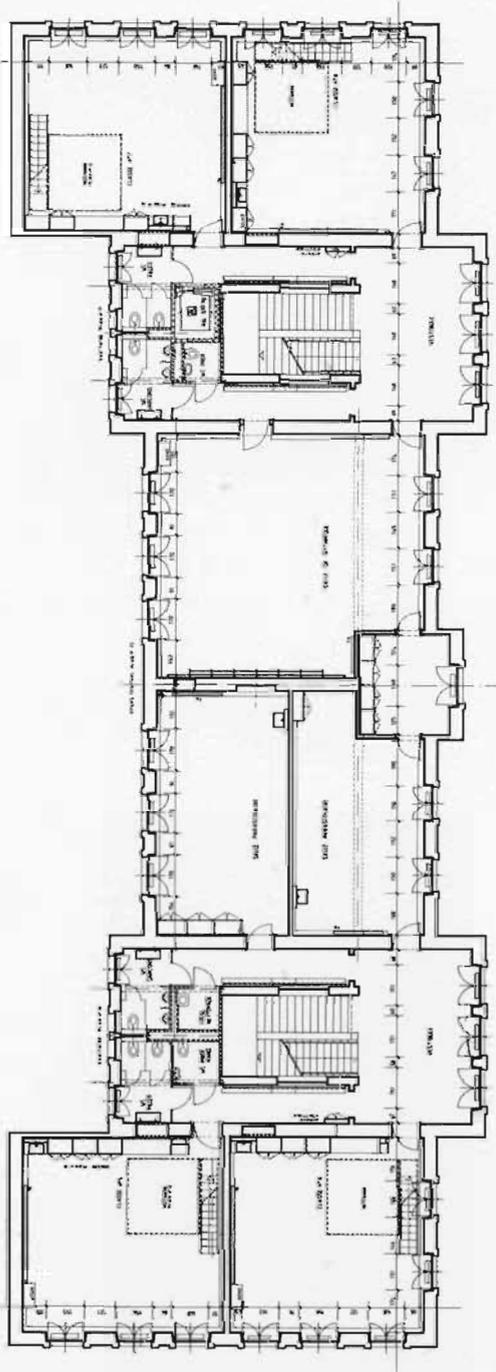
Comble supérieure

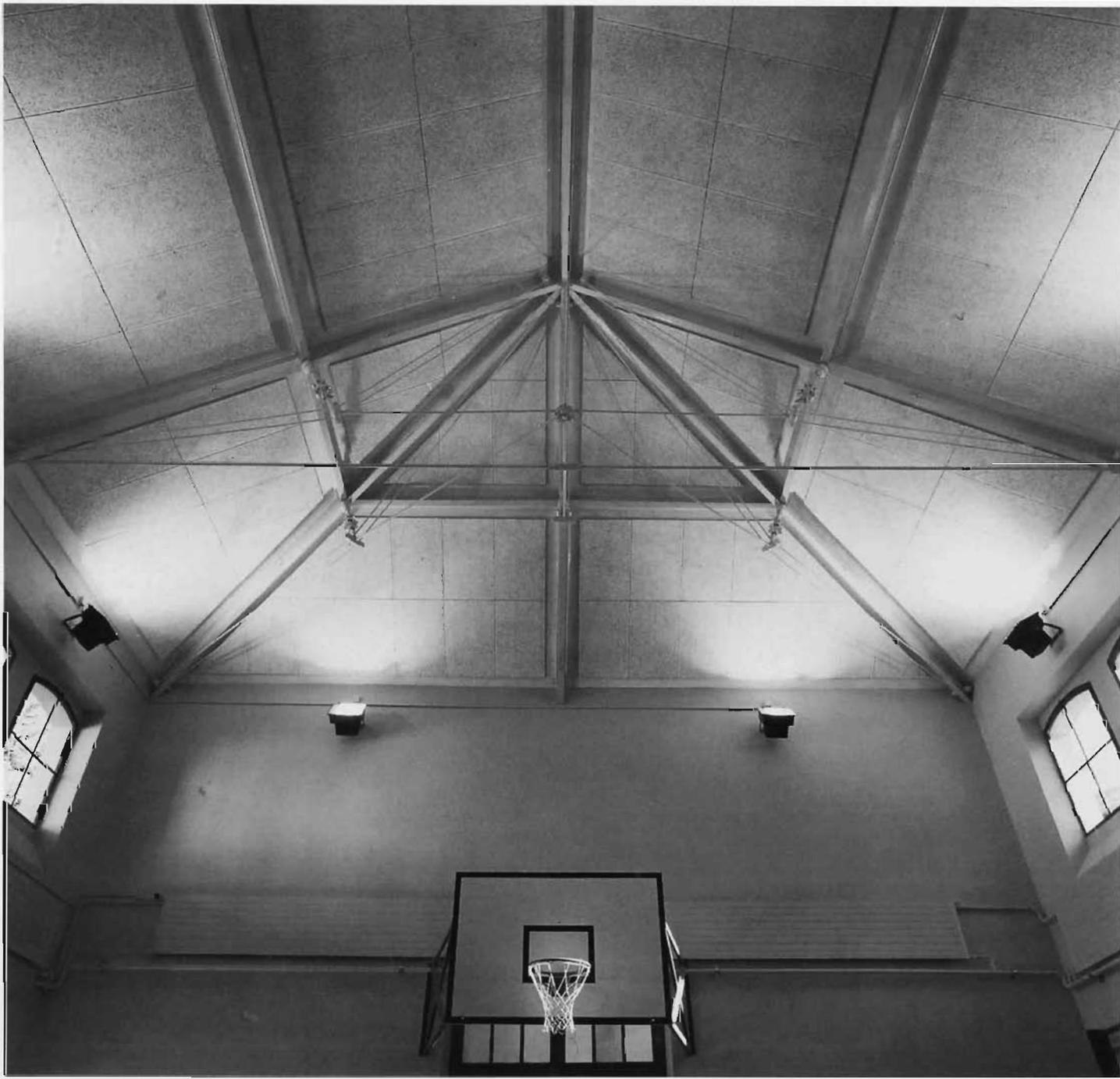
Comble inférieure

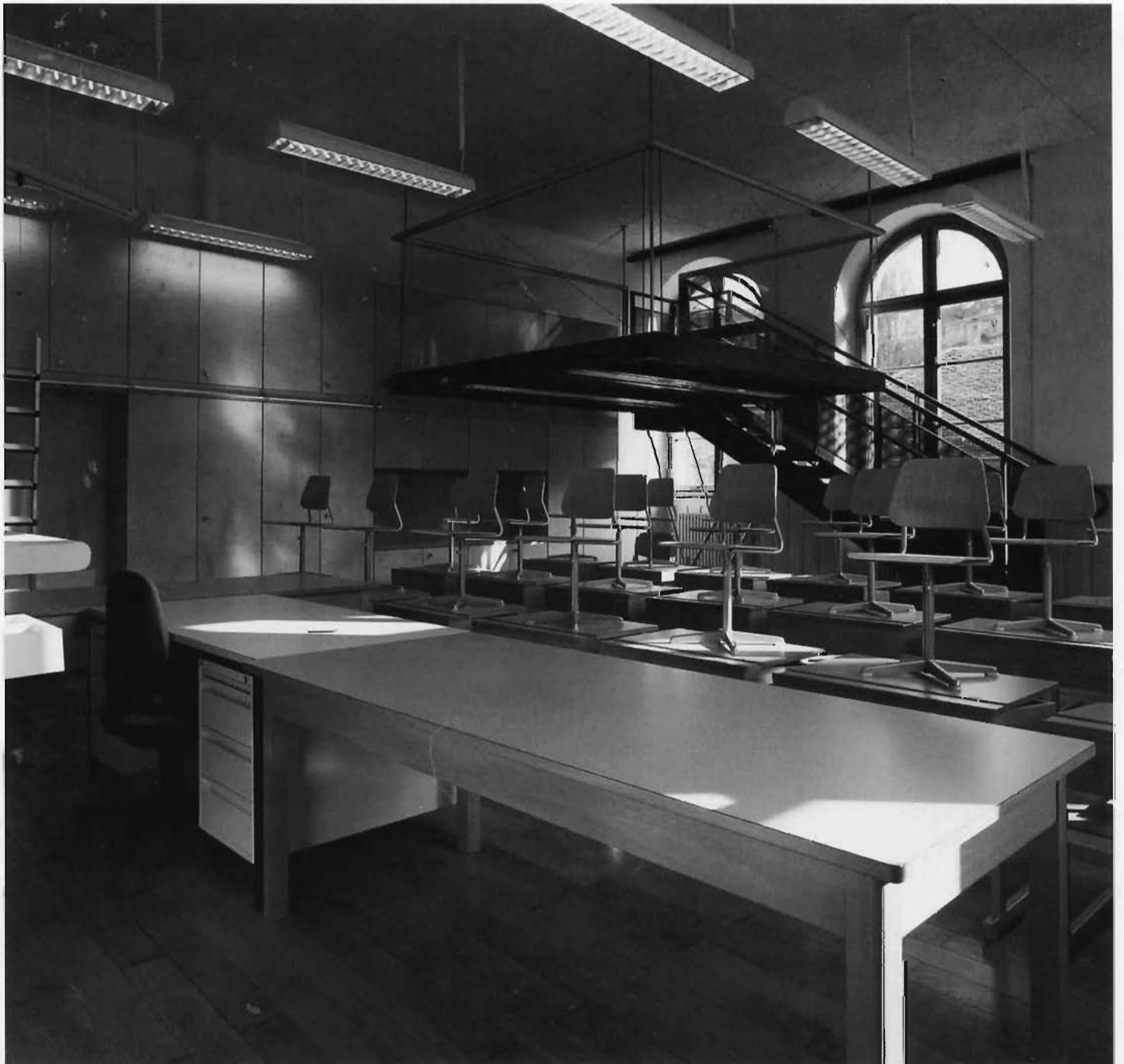
1^{er} étage

Rez de chaussée

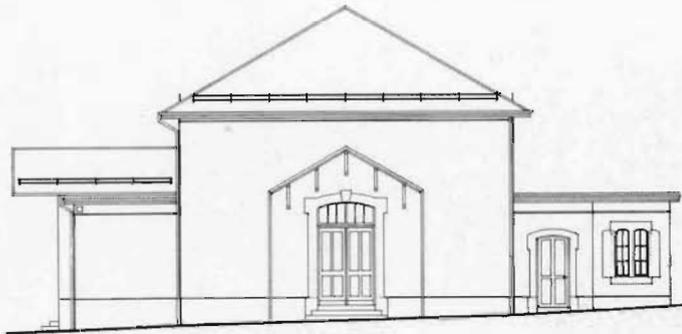
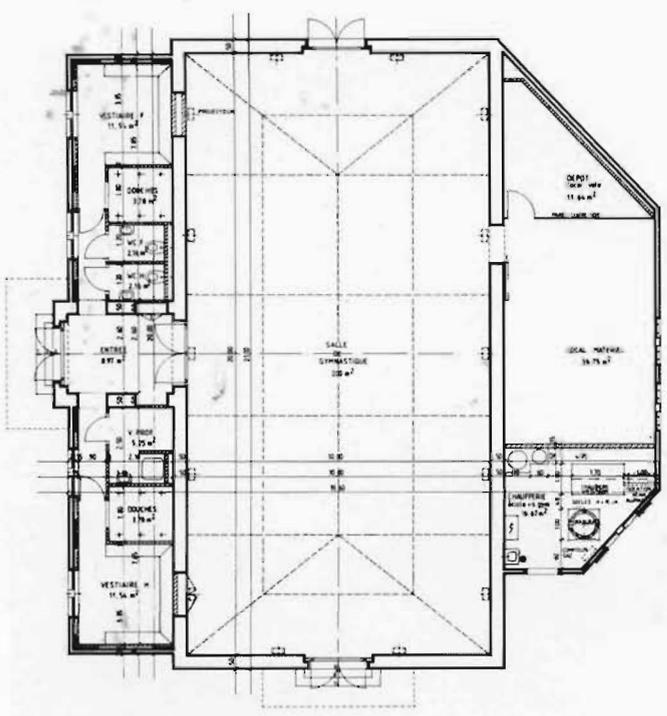
Echelle











Élévation sud-ouest



Élévation sud-est

Plan

Echelle





RÉFÉRENCES



Sources

Archives de la Ville de Genève

- Procès-verbaux du Conseil municipal des Eaux-Vives: 1867 à 1878.
- Dossier administratif N° 903.
- Dossier de plans microfilmés, film N° 12, séquence 3, conservé par le Service des écoles et institutions pour la jeunesse.

Bibliothèque publique et universitaire Département des périodiques

- *Journal de Genève*, 23, 27 et 29 juillet 1869
- *La Liberté*, 28 juillet et 11 août 1869

Archives d'Etat de Genève

- CAMBESSEDES E., *Etat de l'enseignement primaire dans le Canton de Genève*, Genève, 1868.
- FERRIER H., *La Commune des Eaux-Vives*, Genève, 1876.

Bibliographie

- AMSLER Ch., *Etude typologique sur les écoles 1850-1918*, rapport dactylographié, recherche effectuée pour la Conservation du patrimoine architectural, 1991.
- Collectif, *Le grand siècle de l'architecture genevoise*, Société d'art public, Genève, 1985, p. 99.
- Collectif, *Inventaire suisse d'architecture 1850-1920*, Berne, 1984, p. 389.
- FERRIER J.-P., *La commune des Eaux-Vives, de sa création à la fusion (1798-1930)*, Genève, 1931.
- HAFNER R., « L'école du XXXI-Décembre : symbole du passé ou de l'avenir ? », dans *Journal de l'enseignement primaire*, N° 19, septembre 1987.
- ZUMTHOR B., « Le bâtiment de gymnastique de l'école de la rue du XXXI-Décembre et l'aménagement de leur périmètre », notice historique dactylographiée, septembre 1987.

Crédits photographiques

- Documentation photographique de la Ville de Genève
J.-C. Brutsch, pages 12 ◀, 12 ▶, 13 ▲
F. Pluchinotta, pages 5, 13 ▼, 18, 19
Max Oettli, page 11
- Centre d'iconographie genevoise,
Thierry Wenger, page 10
- Bureau d'architectes Peter Boecklin,
pages 14, 15
- Workshop, Roy Robel, pages 26 ▼, 26 ▲, 29, 30, 34, 35, 36, 38
- Ceux d'en Face, Thierry Wenger, pages 3, 9, 25, 39, 41.

REMERCIEMENTS



Cette plaquette est éditée par la Ville de Genève avec le soutien financier des mandataires et entreprises suivants ayant participé à cette réalisation.

Mandataires

- Peter BOECKLIN et Predrag S. PETROVIC, architectes – 4, rue de la Scie – 1207 Genève
- C. FISCHER S.A., ingénieurs civils
112, route de Florissant – 1206 Genève
- Robert BEFFA, acoustique architecturale & bruits de l'environnement, architecte acousticien
8, rue de l'Avenir – 1207 Genève
- BUFFET-BOYMOND-STOUKY-SPINUCCI, ingénieurs géomètres
18, route des Acacias – 1227 Acacias/Genève
- Richard QUINCEROT, communication
1, rue du Pré-Naville – 1207 Genève

Entreprises

- ANGELOZ, restauration charpente et parquet
2, route de Foliaz – Case postale 112
1257 Charrot/Genève

- ASCENSEURS DU LÉMAN S.A.,
plate-forme handicapés
81, avenue Louis-Casali – 1216 Cointrin
- BIANCO Paul S.A., constructions métalliques
11, rue du Cardinal-Journet – 1217 Meyrin
- BONVIN et ROBYR S.A., carrelage
160, rte de Saint-Julien – 1228 Plan-les-Ouates
- CERUTTI Sanitaires SA, installations sanitaires
45, rue du XXXI-Décembre – Case postale
1211 Genève 6
- ESCO S.A., équipements sportifs
COLLI S.A., installations sportives
77, boulevard Carl-Vogt – 1205 Genève
- E. FLEURY - M. HOLLENSTEIN S.A., plâtrerie
9, route de Vireloup – 1293 Bellevue
- MACULLO Toitures-Ferblanterie S.A., toiture
et ferblanterie – 37-39, rue Marziano
Case postale - 1211 Genève 24
- Philippe MAILLEFER, paysagiste,
aménagements extérieurs
Chemin de Blemant - 1245 Collonge-Bellerive
- MECANO S.A., préau couvert métallique
Iles d'Épines – 1890 Saint-Maurice
- V. ODDO, serrurerie, constructions métalliques
14, rue Jean-Charles-Amat – 1202 Genève
- Bâches PANCHAUD S.A., stores
14, rue du Simplon – 1207 Genève
- POULSEN Louis SA, lustrerie
M. François Dufour
Case postale 508 – 1800 Vevey
- PREITE et DI BERNARDO S.A.,
peinture extérieure
17, quai Charles-Page – 1205 Genève
- R. SCORZELLI, peinture intérieure
1-3, rue Blanvalet – 1207 Genève

F A Ç O N N A G E

© Copyright 1994
Conception
Typographie laser
Photolithographie
Impression

Ville de Genève
Ceux d'en face, Genève
Textuel, Eaux-Vives
Thiong-Toye Associés, Genève
Imprimerie Kurz, Genève



Achévé d'imprimer à Genève en juillet 1994

SITUATION



Prix de la publication 10.- FS.

RUE DU XXXI-DÉCEMBRE 63

COLLECTION

Déjà parus

- Musée Ariana, avenue de la Paix 10
- Hôtel Tonnet, rue de l'Hôtel-de-Ville 12
- Institut et Musée Voltaire, rue des Délices 25

A paraître

- Grand-Rue 26, Boulangerie 3-5, Saint-Germain 3
- Ecole Necker, rue Necker 4
- Villa Picot, plateau de Frontenex 11
- Ecole Sécheron, avenue de France 15
- Bains des Pâquis, quai du Mont-Blanc

